

JUIN 2026 N° 45



CULTIVER LA FRAÎCHEUR

04-05

DOSSIER

S'adapter face
aux fortes chaleurs

06

JARDINS DU CASINO

Un lieu convivial
pour se divertir



SOMMAIRE

03

EN BREF

04-05

DOSSIER

Yverdon-les-Bains face aux fortes chaleurs

06

Les Jardins du Casino prennent de l'ampleur

Nouvelle Municipalité : répartition des dicastères

07

La déchetterie se déplace près de chez vous

08

Profitez de l'accompagnement Yverdon RénoVe

Accélérons la transition énergétique

09

Rendez-vous gratuitement à la plage

10

Comment se comporter dans les zones modérées

Un nouveau toit pour la salle des Isles

11

Louez de la vaisselle réutilisable pour vos événements

12

Quiz : connaissez-vous l'histoire estivale d'Yverdon-les-Bains ?

Une nouvelle exposition au CACY

IMPRESSUM

Editeur responsable Ville d'Yverdon-les-Bains

Contenu Comité de rédaction de la Ville

Conception Terre&Nature Publications SA

Impression Cornaz SA, Yverdon-les-Bains

Couverture Zoé Jobin

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Zoé Jobin, MEI/Ville d'Yverdon-les-Bains, Gabriel Lado, Carole Alkabes, Flashpress/Allenspach

imprimé en suisse

ÉDITO

YVERDON GARDE LA TÊTE FROIDE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Les étés se réchauffent. Ce constat, les données le confirment : en 2025, le centre d'Yverdon-les-Bains a enregistré jusqu'à onze nuits tropicales, là où la campagne environnante n'en comptait qu'une seule. Ce n'est pas une anomalie passagère, c'est une tendance de fond qui appelle des réponses concrètes et durables.

Face à ce défi, la Municipalité agit. Sur le plan urbain, la végétalisation progresse, les projets d'aménagement intègrent systématiquement la lutte contre les îlots de chaleur, et notre Plan climat trace la feuille de route. Mais gérer les fortes chaleurs ne se limite pas à transformer l'espace urbain. C'est aussi une question de santé publique et de solidarité.

C'est pourquoi nous renforçons chaque été notre dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables, grâce à des visites à domicile pour les aîné·es isolé·es. Nous veillons par ailleurs à ce que chacune et chacun puisse accéder à des espaces frais, qu'il s'agisse de la piscine en plein air (aux horaires étendus) ou des îlots de verdure à cinq minutes de chez soi.

Ce dossier vous présente les mesures mises en place et les gestes qui font la différence. Ensemble, faisons de notre ville un endroit où il fait bon vivre, même quand le thermomètre s'emballe. ■

La Municipalité

TESTEZ GRATUITEMENT DES VÉLOS ALLONGÉ ET CARGO

Entre mai et octobre 2026, dans le cadre d'une action spéciale, la population yverdonnoise a la possibilité d'essayer gratuitement, et pendant 10 jours, un vélo allongé (longtail) ou un vélo cargo. Avec une assistance électrique allant jusqu'à 25 km/h, ces deux types de vélos sont idéaux pour transporter ses enfants ou ramener ses courses. Avec les vélos allongé et cargo, les trajets du quotidien deviennent plus faciles et rapides.

www.yverdon-les-bains.ch/prevelo
ou 024 423 60 20

CONSULTATION GRATUITE POUR LES LOCATAIRES

Pour soutenir la population yverdonnoise face à la crise du logement, la Ville propose une consultation juridique gratuite sur toutes les questions liées au droit du bail (hausse de loyer, travaux, loyer initial, etc.). Ces consultations auront lieu dans différents quartiers de la ville tout au long de l'année et sont organisées en partenariat avec l'ASLOCA Régions.

Inscription obligatoire.
Retrouvez les dates, lieux et toutes les informations nécessaires via ce code QR

FÉLICITATIONS AUX LAURÉAT·ES 2026 !

L'Association des syndics du Jura-Nord vaudois a décerné les six bourses 2026 du Fonds culturo-sportif. Les artistes Débora Beuret-Strambini (Yverdon-les-Bains), Jenay Loetscher (Ependes) et Delphine Costier (Yverdon-les-Bains) ainsi que les sportives et sportifs Nessa Burkhardt (USY athlétisme), Nathan Nguyen (BC Yverdon) et Tiffany Portela (Twirling Club Nord Vaudois) ont été récompensé·es pour leurs projets et performances remarquables, qui font rayonner la région. Un grand bravo !

COMMENT PRATIQUEZ-VOUS LE VÉLO ?

Le sondage CYClabilité, mené par la Ville et la HEIG-VD, s'adresse à toutes les personnes qui vivent, travaillent ou visitent Yverdon-les-Bains. Il vise à mieux comprendre les pratiques du vélo, les obstacles rencontrés et les aménagements qui pourraient encourager davantage de déplacements cyclables. Participez et partagez votre expérience, votre ressenti et vos préférences ! Votre contribution aidera à orienter les futurs investissements et à développer un réseau cyclable plus sûr, confortable et attractif.

UN PROJET SUR L'ALIMENTATION LOCALE ?

La Ville invite à concrétiser des projets autour des thématiques inspirées du Plan climat et de la Stratégie de durabilité à travers l'initiative « appel à l'action ». Un soutien financier pouvant aller jusqu'à 50'000 francs est proposé. Une nouvelle édition consacrée au thème de l'alimentation d'ici est lancée. De la graine à l'assiette, les projets et initiatives portés sur le savoir-faire et la consommation locale sont les bienvenus. À table pour imaginer demain.

www.yverdon-les-bains.ch/appel-action

APPEL À RÉSIDENCE – BELGRADE 2027

La Ville d'Yverdon-les-Bains offre la possibilité à ses artistes de bénéficier d'une résidence artistique à Belgrade du 1^{er} avril au 31 juillet 2027. Cette résidence a la particularité de s'adresser à un duo d'artistes ou à un·e artiste et sa famille. Elle s'accompagne d'une bourse de CHF 1'500.- par mois et par artiste. Les dossiers complets doivent parvenir au Service de la culture jusqu'au 1^{er} août 2026.

www.yverdon-les-bains.ch

Fais équipe avec nous !



TRIATHLON – RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Triathlon d'Yverdon-les-Bains revient les 12 et 13 septembre 2026 et cherche ses bénévoles. Vivez l'événement de l'intérieur dans une ambiance conviviale et dynamique. Chaque heure de bénévolat est valorisée par notre programme de récompenses. Profitez aussi d'un repas de remerciement et de formations gratuites (premiers secours, sécurité routière, etc.). Quelques heures ou tout le week-end : votre aide fera la différence !

www.yverdon-les-bains.ch/sports-et-activite-physique/benevolat

EN BREF

YVERDON S'ADAPTE AUX FORTES CHALEURS

Face à des étés toujours plus chauds, la Ville s'engage à protéger sa population en mettant en œuvre une série de mesures concrètes. Tour d'horizon.

En Suisse, les épisodes de chaleur extrême sont plus fréquents et plus intenses, en particulier dans les zones urbaines. Ainsi, les journées tropicales (lorsque la température atteint au moins 30°C) et les nuits tropicales (lorsque la température ne descend pas en dessous de 20°C) augmentent. En ville, les principaux îlots de chaleur se situent dans le secteur de la gare, dans le cœur historique et dans les zones industrielles.

DES CAPTEURS DE TEMPÉRATURE POUR AGIR AVEC PRÉCISION

Afin de s'adapter aux changements climatiques et de lutter contre les îlots de chaleur, la Ville a publié un Plan climat regroupant les actions à déployer. Celui-ci prévoit notamment de garantir une mise en œuvre rapide de la Stratégie de végétalisation et du Plan directeur de la nature, tout en renforçant les îlots de fraîcheur dans les espaces publics.

Plusieurs projets de végétalisation ont été réalisés ces dernières années et se poursuivent aujourd'hui encore. On peut citer le réaménagement du Jardin de Poche, l'arborisation de certains tronçons de canaux et, plus récemment, la création du parc Pierre-de-Savoie.

Grâce aux capteurs de température et d'humidité déployés sur le territoire communal en collaboration avec la HEIG-VD, dans le cadre du projet « Yverdon les Tropiques », les programmes de végétalisation sont

monitorés. Ces capteurs permettent également d'identifier précisément les quartiers les plus vulnérables et de prioriser les plantations là où le risque sanitaire est le plus marqué. Cette approche contribue à transformer durablement l'espace urbain en créant des îlots de fraîcheur ciblés, garantissant une lutte efficace contre les fortes chaleurs pour préserver le bien-être de la population.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Îlot de chaleur → zone présentant des températures plus élevées en raison du manque de végétation et de l'absorption de la chaleur par les matériaux tels que le béton et l'asphalte.

Îlot de fraîcheur → zone où la température ambiante est nettement plus basse que dans les secteurs environnants.

Les données récoltées par les capteurs durant l'été 2025 confirment une tendance nationale préoccupante : au centre-ville (Place Pestalozzi et Place d'Armes), entre 9 et 11 nuits tropicales ont été enregistrées. La station météorologique la plus proche, à Method (milieu rural, à 7 km), a enregistré une seule nuit tropicale sur la même période. Cette différence illustre l'urgence de végétaliser et de désimpermeabiliser les sols : sans intervention, le nombre de nuits

tropicales pourrait être multiplié par cinq dans les centres urbains suisses d'ici la fin du siècle.*

TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

L'impact de la chaleur sur la santé se manifeste tout au long de l'été. En effet, la plupart des problèmes de santé liés à la chaleur surviennent en dehors des périodes caniculaires faisant l'objet d'alertes météorologiques. Il est donc important d'adopter les bons réflexes tout au long de l'été.

Une partie de la population est cependant particulièrement vulnérable. Plus l'intensité de la chaleur augmente, plus la part de la population à risque augmente. Veillez à votre bien-être et à celui de votre entourage.

PLAN CANICULE

De mi-mai à mi-septembre, le Plan canicule de l'État de Vaud sert à alerter les partenaires et la population en fonction des prévisions météorologiques et à renforcer les mesures de prévention pour la santé des travailleuses et travailleurs. Référez-vous au site internet du Canton de Vaud et aux alertes officielles. ■

Le Service mobilité, environnement et infrastructures

*Pour aller plus loin :

MétéoSuisse & ETH Zurich (2025) : Climat CH2025 - L'avenir climatique de la Suisse. Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse, Zurich, 24 pp., <https://doi.org/10.18751/climate/scenarios/ch2025/brochure/L.O/fr>



ADAPTEZ VOS ACTIVITÉS SPORTIVES !

Les fortes chaleurs ont une incidence importante sur la pratique du sport et de l'activité physique et nécessitent des adaptations. Lors d'une activité sportive dans des conditions très chaudes, particulièrement pour les sports d'endurance, adoptez un rythme plus modéré, assurez-vous d'être bien hydraté-e et privilégiez des vêtements clairs. Dans les cas de canicule, le Service des sports et de l'activité physique prolonge les horaires d'ouverture de la piscine plein air, afin de vous permettre de vous rafraîchir dans les meilleures conditions.

Le Service des sports et de l'activité physique

LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

À Yverdon-les-Bains, plusieurs projets urbains intègrent la lutte contre les îlots de chaleur. La modification du Règlement sur le Plan général d'affectation (MRPGA) prévoit davantage de végétalisation, d'arbres et de surfaces perméables. Le projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » renforce la proximité de lieux ombragés et agréables. Les réaménagements des Rives du Lac, de la place publique du Parc scientifique et technologique (Y-Parc), des places de jeux et du parc des Quatre-Marronniers participent aussi à rafraîchir la ville et à améliorer le confort urbain.

Le Service de l'urbanisme

VEILLER SUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

À l'approche de l'été, la Ville renforce son dispositif de prévention pour protéger les personnes les plus exposées aux fortes chaleurs. Les habitantes et habitants de 80 ans et plus, vivant seules et sans soutien régulier, peuvent demander à bénéficier de visites à domicile en cas de déclenchement du Plan canicule. Un courrier leur est adressé au printemps afin de connaître leur souhait. Ce dispositif permet de s'assurer de leur bien-être, d'apporter des conseils simples et de veiller à ce que chacune et chacun traverse les périodes de fortes chaleurs en toute sécurité.

Le Service de la sécurité publique

CET ÉTÉ, LES JARDINS DU CASINO SORTENT LE GRAND JEU

L'événement estival, qui vit sa deuxième édition, passe à la vitesse supérieure. En famille ou entre ami-es, il y aura des activités pour toutes et tous.

En 2025, la Ville proposait pour la première fois des activités ludiques, sportives ou culturelles aux Jardins du Casino. Cette année, elle étoffe sa programmation pour offrir encore plus d'animations du 3 juin au 30 août. S'amuser sur des trampolines, défier vos collègues au mini-golf ou encore tenter votre chance sur une piste de bowling extérieur: tout cela sera possible cet été au centre-ville, juste à côté de la Gare.

Les Jardins du Casino sont votre point de rendez-vous pour passer un bon moment, rencontrer vos proches et prendre du plaisir autour d'une activité ludique. Parmi les nombreuses animations, il y aura également des tirs au but, de la pétanque, du Mölkkky, des jeux d'échecs et du ping-pong.

Vous souhaitez simplement profiter d'un verre en terrasse dans une ambiance détendue et conviviale ou vous désaltérer

après une activité? Sable, palmiers, transats et glaces vous attendent également autour du Kiosque à musique.

Pendant la période du 3 juin au 30 août, les Jardins du Casino vous donnent rendez-vous du mercredi au dimanche de 14h à 21h (selon météo et événements). Plus d'informations sur le site internet de la Ville. ■

Le Délégué à l'économie

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ ENTRERA EN FONCTION LE 1^{ER} JUILLET 2026

La population yverdonnoise a élu au mois de mars sa nouvelle Municipalité pour la législature 2026-2031. La répartition des dicastères connaît quelques adaptations, dans un souci d'équilibre et en tenant compte du parcours de chacune et de chacun.

La Ville d'Yverdon-les-Bains figure parmi les principaux employeurs de la région, avec près de 1000 collaboratrices et collaborateurs, représentant plus de 150 métiers et répartis au sein de 13 services. Pour en assurer le bon fonctionnement, la Municipalité a pour mission de diriger l'administration communale; ses membres assument chacun.e un dicastère, selon une répartition équilibrée. Arrivé en tête du 2^e tour des élections, François Armada a été élu tacitement syndic pour les cinq prochaines années et remplace ainsi Pierre Dessemontet, qui ne s'est pas représenté aux élections de ce printemps. ■



Les dicastères ont été attribués au sein de la Municipalité comme suit: (Selon la photo, de gauche à droite)

- **Benoist Guillard, municipal:** Énergies (SEY)
- **Julien Wicki, municipal:** Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)
- **Brenda Tuosto, municipale:** Mobilité, environnement et durabilité (MED)
- **François Armada, syndic:** Chancellerie, urbanisme et bâtiments (CUB)
- **Christian Weiler, vice-syndic:** Sécurité, incendie, population et numérique, sports (SIPNS)
- **Dominique Viquerat, municipal:** Finances et ressources humaines (FRH)
- **Pierre-Henri Meystre, municipal:** Culture et infrastructures (CI)

La Chancellerie

LA DÉCHETTERIE VIENT À VOTRE RENCONTRE

Depuis le mois de mai 2026, ce nouveau dispositif offre à la population yverdonnoise une solution de proximité pour l'élimination de ses déchets.

De quartier en quartier, la déchetterie mobile se déplace chaque semaine dans un lieu différent et vous accueille pour collecter certains de vos déchets qui sont habituellement uniquement repris à la STRID. Ouvert chaque mardi de 16h30 à 19h30, ce dispositif pratique et de proximité vient ainsi compléter le réseau de points de collecte déjà présents sur le territoire. Venez découvrir cette prestation à l'occasion de sa première tournée près de chez vous!

En rotation sur 12 emplacements afin de couvrir au mieux l'ensemble du territoire yverdonnois, elle est pensée pour être facilement accessible via la mobilité douce. Vous pouvez y apporter différents types de déchets: appareils électriques et électroniques, bouteilles



en PET, huiles végétales et minérales, aluminium et fer blanc, piles et batteries, ferraille, sacs LEO pour les plastiques ou encore capsules à café, qui seront redirigés vers les filières de traitement habituelles. Vos objets encombrants (hors appareils électroménagers) peuvent également y être apportés. Nous vous recommandons toutefois de privilégier l'apport en déchetterie lors des grands débarras. ■

Retrouvez le calendrier de passage et toutes les informations utiles concernant cette prestation sur le site internet de la Ville: www.yverdon-les-bains.ch/dechetterie-mobile

Le Service mobilité, environnement et infrastructures

DES SUBVENTIONS POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Certaines plantes et animaux invasifs représentent une menace pour la biodiversité locale. Frelon asiatique, renouée du Japon, sumac ou encore arbre aux papillons: depuis ce printemps, des subventions sont disponibles pour éviter leur propagation et soutenir leur élimination. Vous aussi, contribuez à préserver les abeilles, les plantes indigènes et la biodiversité de nos jardins!

Retrouvez la liste des espèces concernées ainsi que les conditions d'octroi sur: www.yverdon-les-bains.ch/subventions-invasives



FRELON ASIATIQUE: PRUDENCE!

Ce redoutable prédateur, originaire d'Asie, décime nos abeilles et menace nos écosystèmes locaux. Ses piqûres représentent aussi un danger pour la santé humaine. Ne vous approchez jamais d'un nid! Si vous en repérez un, n'intervenez pas seul: faites appel à des professionnels qui le détruiront en toute sécurité. Pour soutenir cette prévention, des subventions pour la lutte contre les espèces invasives (voir encadré à gauche) peuvent désormais être obtenues. Soyons vigilants.

www.stopfrelons.ch

YVERDON RÉNOVE : UN PROGRAMME COMPLET POUR LES PROPRIÉTAIRES

Le programme gratuit Yverdon Rénove accompagne les propriétaires à chaque étape de leur projet de rénovation énergétique.

Porté par Yverdon Énergies, le programme Yverdon Rénove offre un accompagnement simple, accessible et entièrement gratuit pour les propriétaires de bâtiments construits avant 1990 et chauffés au gaz, au mazout ou à l'électricité. Tout au long du programme, des experts renseignent les participantes et participants de manière personnalisée à propos des aspects techniques, administratifs et financiers.

L'objectif est de permettre aux propriétaires de prendre des décisions éclairées et d'engager des travaux de rénovation énergétique tout en améliorant la valeur de leur bien. Lancé en juin 2023, le programme a déjà permis à 136 bâtiments de bénéficier de ses prestations et d'envisager la planification de travaux portant sur plus de 50'000 m² de surface de bâtiments.

La prochaine séance d'information est prévue fin septembre afin de vous présenter le programme, ses différentes étapes et répondre aux questions. Rejoignez l'édition 2026! ■

Le Service des énergies

Plus d'informations et inscriptions :



PLUS ACCESSIBLE, CONFORTABLE ET DURABLE

La plage fait peau neuve! La Ville lance une première étape d'aménagement destinée à améliorer le confort et l'accessibilité du site, tout en préservant et en valorisant son environnement naturel exceptionnel. Pensés dans une logique d'accueil pour toutes et tous, ces travaux renforcent l'attractivité et la mobilité douce de ce lieu très fréquenté durant la belle saison.

Parmi les nouveautés, les accès à l'eau ont été adaptés et un tapis a été installé sur la plage de sable afin de faciliter l'accès au lac pour les personnes à mobilité réduite. Les trois seuils d'entrée du site ont également été réaménagés avec une nouvelle signalétique et des plantations. Le bord du lac se dote désormais de nouvelles assises invitant à la détente face au paysage. À l'est, la place de jeux a été réaménagée pour le plaisir des familles. Enfin, les itinéraires de mobilité douce ont été améliorés et l'offre en stationnement vélo renforcée, encourageant des déplacements plus durables vers la plage.

Le Service de l'urbanisme

À LA PLAGE EN BUS ET GRATUITEMENT

Durant tout l'été, une nouvelle ligne de bus relie gratuitement la gare d'Yverdon-les-Bains à la plage.

Depuis le 4 juin et jusqu'au 20 septembre, les bus circulent du jeudi au dimanche, toutes les 15 minutes entre 10h et 20h et toutes les 30 minutes entre 20h et 22h. Baignade, activités sportives, pique-nique ou simples soirées estivales : profitez de la ligne 606 pour vos déplacements au bord du lac. Pour la première année d'existence de cette ligne, le trajet entre la gare et la plage est offert par la Ville et TRAVYS.

DES BÉNÉFICES MULTIPLES

La mise en place de cette desserte contribue directement à réduire la pression sur les places de stationnement, tant à la plage qu'au centre-ville, en offrant une alternative simple et fréquente pour rejoindre ces secteurs.

Cette offre est le fruit d'une collaboration fructueuse entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS. Elle améliore ainsi la fluidité du trafic et simplifie les déplacements pour les familles, les jeunes, les visiteuses et visiteurs, et toutes les personnes souhaitant privilégier les transports publics. Elle vise à faciliter l'accès au bord du lac, renforcer l'attractivité du centre-ville et encourager des déplacements plus durables.

La ligne de bus pour la plage s'inscrit pleinement dans la stratégie de mobilité durable de la Municipalité, qui vise à proposer des solutions efficaces et accessibles tout en valorisant le cadre naturel exceptionnel d'Yverdon-les-Bains. ■

Le Service mobilité, environnement et infrastructures

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AGIR

Découvrez quelques pistes clés pour construire un avenir plus durable.

La rénovation énergétique des bâtiments constitue un levier efficace en matière de transition énergétique. Isolation, modernisation du chauffage ou recours aux énergies renouvelables permettent de réduire durablement la consommation, parfois de façon notable.

Les modes de production évoluent également. Le photovoltaïque offre la possibilité de produire une partie de son électricité et de la partager localement (autoconsommation collective). Le solaire thermique, moins connu, répond aussi à des besoins courants comme la production d'eau chaude sanitaire.

Enfin, la question de la mobilité s'inscrit dans cette réflexion d'ensemble. Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques est déjà bien présent localement et continue de se développer.

Des subventions et des solutions d'accompagnement existent pour passer à l'action et construire un avenir plus durable. ■

Retrouvez toutes les informations sur : www.yverdon-energies.ch

Le Service des énergies

DE NOUVELLES MESURES DÈS 2026 POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

En 2024, le peuple a approuvé la révision de la législation sur l'énergie, l'approvisionnement et l'électricité, appelée « Mantelerlass ». Ce cadre renforce l'importance de la réduction de la consommation électrique et prévoit notamment la mise en œuvre, dès 2026, de mesures d'économies d'électricité par les fournisseurs d'électricité. Dans ce contexte, Yverdon Énergies prévoit de lancer deux nouveaux programmes au cours de l'année.



ZONES MODÉRÉES: QUI A LA PRIORITÉ?

Le respect des règles de circulation dans les zones modérées est fondamental pour une cohabitation sereine de tous les modes de transport. Récapitulatif des comportements à adopter.

LA ZONE 30

La vitesse est limitée à 30 km/h et les conductrices et conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. La priorité de droite s'applique aux carrefours, sauf exceptions. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de passages pour les piétons. Les personnes à pied peuvent traverser prudemment où elles le souhaitent, mais n'ont pas la priorité sur les véhicules. L'attention mutuelle est donc essentielle. Ce type de zone permet de réduire les accidents graves grâce à un champ de vision élargi et une distance de freinage raccourcie. Il s'agit du type de zone qui se développe majoritairement dans les quartiers.

LA ZONE DE RENCONTRE

La vitesse est limitée à 20 km/h et les piétons ont la priorité. Ce type de zone est souvent situé près des écoles, dans des rues étroites ou au centre-ville, là où la fréquentation piétonne est forte.

LA ZONE PIÉTONNE

La circulation est réservée aux piétons, avec des exceptions possibles. Les personnes à pied sont prioritaires sur les véhicules autorisés, qui doivent circuler au pas (8 km/h).

Le Service mobilité, environnement et infrastructures

CARACTÉRISTIQUES DES ZONES MODÉRÉES

	ZONE 30	ZONE 20	ZONE 8
Vitesse	30km/h	20km/h	8km/h
Mode de locomotion			
Priorité			
Type de rue	Séparée	Mixte	Espaces publics
Lieu	Quartier	Ponctuel	Lieu emblématique

Caractéristiques des zones modérées, vision directrice de la mobilité durable, 2025 © Ville d'Yverdon-les-Bains

DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Avec son Plan climat, la Ville encourage l'utilisation de vaisselle réutilisable lors des manifestations. Une solution locale avec une laverie à Yverdon-les-Bains facilite sa mise en œuvre.

La vaisselle réutilisable devient un incontournable des événements sportifs, culturels ou sociaux. Elle constitue une alternative simple et efficace aux ustensiles jetables, et incarne un gage de qualité et un espace de fête propre. La Ville a l'avantage de disposer d'une solution locale sur son territoire grâce à Ecomanif SA, dont elle est actionnaire via STRID SA avec 62 autres communes du Nord vaudois.

Vous êtes organisatrice ou organisateur d'événements? La Ville vous encourage à recourir à ce service de location et de lavage clé en main, qu'elle utilise d'ores et déjà pour la plupart des grandes manifestations locales, telles que le Triathlon d'Yverdon-les-Bains, la Course de la Bonne Résolution, le Castrum, les Brandons ou encore Viva Pesta! Cette mesure permet de réduire l'empreinte CO₂ d'environ 70 %, y compris par rapport à des contenants recyclables. Bénéficiez également d'un soutien financier allant jusqu'à 50 % sur vos frais de location via Ecomanif



ou, pour vos événements privés, sur demande de subvention auprès du Bureau de la durabilité.

D'autres actions simples permettent de limiter l'impact environnemental, parmi lesquelles l'encouragement à l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce. Enfin, la restauration peut aussi faire la différence: s'approvisionner en produits locaux et réduire sa consommation de viande y contribuent

également. Essentielles à la vie locale, les manifestations peuvent ainsi conjuguer convivialité et responsabilité, en s'appuyant sur des solutions de proximité.

Plus d'informations : www.eventkit.ch
Guide pratique téléchargeable sur le site de la Ville : www.yverdon-les-bains.ch/vie-quotidienne/infrastructures/-environnement/gestes-durables

La Ville d'Yverdon-les-Bains

NOUVELLE TOITURE ET HALLE PROVISoire POUR LA SALLE DES ISLES

La rénovation indispensable du toit de la salle omnisports des Isles vient de démarrer.

Le 15 juin 2026 marque la fermeture de la salle omnisports des Isles pour une durée d'une année. Une halle provisoire sera installée sur le terrain de sport jouxtant la salle actuelle. Pas d'inquiétude pour les athlètes en devenir: les vestiaires de la salle omnisports resteront utilisables durant toute la durée des travaux.

Pour rappel, à la suite de problèmes d'infiltration d'eau, la toiture doit impérativement être assainie dans son intégralité. Le Service des bâtiments souhaite concentrer les travaux sur une seule année scolaire afin de simplifier l'organisation au maximum. Le périmètre du chantier sera sécurisé grâce à l'installation de barrières tandis que les chemins aux alentours de la salle seront fléchés pour assurer une circulation simple et en toute sécurité. Les équipements existants, tels que les arceaux pour vélos ou autres installations fixes à proximité, demeureront inchangés. L'accès à la salle sera adapté durant cette période de travaux afin d'assurer la protection des usagers et usagères.



Toutes les informations liées au chantier en continu :



Le Service des bâtiments

LE TOUR DE FRANCE FEMMES DE PASSAGE AU CENTRE-VILLE!

La fête nationale sera marquée par le passage du Tour de France Femmes avec Zwift. Un événement spectaculaire à ne pas manquer. Le 1^{er} août 2026, Lausanne donnera le coup d'envoi de la Grande Boucle féminine lors d'une première étape qui promet déjà son lot d'émotions. Yverdon-les-Bains aura le privilège d'accueillir le peloton en pleine course, un moment très attendu qui fera vibrer la ville au rythme de la compétition. Les coureuses traverseront notamment la rue des Remparts, la rue de la Plaine et la rue Haldimand, offrant un spectacle sportif de haut niveau. Des restrictions de circulation sont à prévoir; des routes seront fermées deux heures avant le passage de la course et rouvertes 30 minutes après, et des perturbations du réseau de transports publics sont attendues.

Point d'orgue de cette journée festive: les Jardins du Casino, face au Théâtre Benno Beson, se transformeront en véritable lieu de rassemblement. Un écran géant permettra de suivre la course en direct, tandis que diverses animations viendront compléter l'ambiance conviviale. Une occasion unique de partager ensemble la passion du cyclisme et de célébrer le passage du Tour de France à Yverdon-les-Bains. Une fresque géante, visible du ciel, sera en outre réalisée sur le parc des Rives pour l'occasion. Une manifestation qui se tiendra en parallèle des traditionnelles festivités du 1^{er} août. La journée s'annonce magique!

Le Service des sports et de l'activité physique

SAVE THE DATE - 1^{ER} AOÛT ET VIVA PESTA!

Les manifestations estivales se préparent à Yverdon-les-Bains! Tous les jeudis dès le 26 juin, retrouvez des animations et des concerts à l'occasion de la troisième édition de Viva Pesta! Tout comme le traditionnel 1^{er} août à la Plage, ce rendez-vous originellement créé par la Ville est désormais confié à l'association yverdonnoise L'AFTER.

PLONGEZ DANS L'HISTOIRE ESTIVALE D'YVERDON

**Amateur ou amatrice de l'histoire de votre ville ?
Testez vos connaissances en répondant à notre quiz ci-dessous.**

Vous souhaitez approfondir vos recherches ? L'ensemble des informations historiques est consultable sur le site de la Ville, tandis que notre patrimoine audiovisuel (photos et vidéos) est accessible via la chaîne d'archives audiovisuelles. Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains vous invitent à redécouvrir de belles histoires du passé à travers leur série mensuelle « Yverdon, terre d'histoires ».

1. En juillet 1907, un événement historique majeur a secoué la ville durant l'été. De quoi s'agissait-il ?

A D'une inondation majeure du lac ayant contraint l'évacuation de la plage.
B De la première grève entièrement féminine de Suisse, menée par les ouvrières de la fabrique de cigares Vautier.
C De l'inauguration retardée du Grand Hôtel en raison d'une canicule exceptionnelle.

2. En 250 ans, la plupart des pièces de l'Hôtel de Ville ont changé d'usage. À quelle fonction était dévolu le rez-de-chaussée ?

A Une bibliothèque.
B Aux halles du marché, aussi appelées grenette.
C Une école.

3. Si la Fête nationale est célébrée depuis longtemps, quelle particularité ressort souvent des archives communales d'Yverdon-les-Bains ?

A Elle a toujours été célébrée au même endroit, sur la place Pestalozzi, depuis 1891.
B Les archives montrent qu'elle a souvent été annulée en raison de la pluie durant les étés des années 1920.
C Les célébrations ont évolué au fil du temps, passant de feux de joie locaux à des événements plus structurés, intégrant discours officiels et animations populaires aux rives du lac. ■

Le Service population et numérique

Réponses : B, B, C

AU CACY, L'EXPOSITION FAVORI S'EXPÉRIMENTE AUSSI

La nouvelle exposition du Centre d'art contemporain présente une sélection d'œuvres du Fonds d'art visuel de la Ville d'Yverdon-les-Bains (FAV) et s'accompagne d'ateliers de médiation ainsi que d'un parcours urbain.

L'exposition FAVORI réunit peintures, dessins, sculptures, estampes, photographies et céramiques retraçant l'histoire de la collection, avec une attention particulière portée aux acquisitions récentes (2020-2026). À ce jour, le FAV réunit près de six cents œuvres, principalement issues des 20^e et 21^e siècles. Il témoigne d'une politique culturelle engagée, soutenant la création contemporaine, tout en constituant un patrimoine pour la Ville.

Dans ce cadre, le projet de médiation « Atelier composition de formes » propose un espace ouvert en continu dans l'exposition, où le public est invité à découvrir et à expérimenter différentes techniques d'impression, comme le LEGO print, le monotype et la sérigraphie. L'exposition invite également à (re) découvrir plusieurs œuvres jalonnant la ville ou visibles dans des institutions publiques, réalisées notamment dans le cadre des pourcents culturels ou grâce au soutien de la Fondation CEPY. ■

Plus d'informations sur :
www.centre-art-yverdon.ch/accueil

Le Centre d'art contemporain

L'ECHANDOLE ET LE TBB DÉVOILENT LEUR PROGRAMMATION

Les saisons 2026-2027 des deux théâtres yverdonnois sont sorties ! Comme à leur habitude, elles se veulent ouvertes à tous les goûts, tous les âges et tous les styles. Retrouvez un programme théâtral diversifié, des spectacles à voir en famille, des concerts classiques ou jazz, de l'improvisation et de l'humour.

Détails de la programmation et vente des billets
www.theatrebennobesson.ch
et www.echandole.ch

FERMETURE ANNUELLE ET HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du 29 juin au 13 juillet, la Bibliothèque sera fermée pour des travaux de gestion et le nettoyage annuel. La boîte de retours sera elle aussi fermée.

Du 14 juillet au 15 août, toutes les sections seront ouvertes de 10h à 14h, du mardi au samedi. La Bibliothèque reprendra ses horaires habituels à partir du lundi 17 août.

Tout au long de l'été, retrouvez des mini-bibliothèques dans différents lieux de la ville (la piscine, la Dérivée, le Centre Pro Natura de Champ-Pittet).